

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE
MERCREDI, LE 18 MARS 2020, À 18 H 30, PAR TÉLÉCONFÉRENCE.**

PRÉSENCES :

M. Robert Bergeron, président	Labelle, La Conception
Mme Francine A. Bélisle	Lac Saguy
Mme Céline Beauregard	La Macaza
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Daniel Charette	Ivry-sur-le-Lac / Sainte-Agathe-des-Monts / Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Denis Charette	Rivière-Rouge
M. Pascal De Bellefeuille	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Georges Décarie	Nominingue
Mme Gisèle Dicaire	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Estérel
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
Mme Monique Monette-Laroche	Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Adèle
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
Mme Kathy Poulin	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Luc St-Denis	L'Ascension

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

ABSENCES :

M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Saint-Adolphe-d'Howard
M. René Pelletier	Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Wentworth- Nord

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 h 30, le président, M. Robert Bergeron, constate le quorum, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES (PARTIE 1)**
 - 3.1. **Affectation des surplus accumulés non réservés au 31 décembre 2019**
 - 3.2. **Affectation des surplus réservés aux résultats au 31 décembre 2019**
 - 3.3. **Affectation des soldes disponibles de règlements d'emprunts fermés aux résultats au 31 décembre 2019**
 - 3.4. **Présentation des états financiers au 31 décembre 2019 par la firme Amyot, Gélinas**
4. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2020**
5. **CORRESPONDANCES**
6. **DÉVELOPPEMENT**
 - 6.1. **PGMR conjoint 2016-2020**
 - 6.1.1. **Déchets non conformes**

- 6.2. **Matières organiques – Site de compostage à la Régie**
- 6.2.1. **Demande de subvention - Tricentris**
- 7. **GESTION DES RESSOURCES**
 - 7.1. **Ressources financières**
 - 7.1.1. Présentation des états financiers au 29 février 2020
 - 7.1.2. Approbation des comptes à ratifier
 - 7.1.2.1. Acceptation des dépenses à payer à même la réserve du fonds environnemental
 - 7.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
 - 7.1.3.1. Travaux de recouvrement final et étanche, phase 3
 - 7.1.4. Demande d'aller en appels d'offres
 - 7.2. **Ressources humaines**
- 8. **OPÉRATION**
 - 8.1. **Dépôt des statistiques annuelles d'enfouissement et de récupération**
- 9. **ENVIRONNEMENT**
 - 9.1. **Suivi du comité vigilance du 28 novembre 2019**
- 10. **COMMUNICATION**
- 11. **INFORMATION**
 - 11.1. **Rapport du directeur général**
- 12. **VARIA**
- 13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de Mme Céline Beauregard, appuyée par Mme Pascale Blais, il est résolu :

R.3826
20.03.18

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant les points 7.2.1 :
Dépôt de la déclaration relative au recensement des parties apparentées à la Régie et 6.4 : Projet de réemploi.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES (PARTIE 1)

3.1. Affectation des surplus accumulés non réservés au 31 décembre 2019

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Daniel Charette, il est résolu :

R.3827
20.03.18

D'affecter les sommes suivantes du surplus accumulé non affecté au surplus accumulé affecté :

● Surplus affecté – Équipement	75 000 \$
--------------------------------	-----------

ADOPTÉE à l'unanimité

3.2. Affectation des surplus réservés aux résultats au 31 décembre 2019

Sur une proposition de M. Pascal De Bellefeuille, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3828
20.03.18

D'affecter le surplus réservé – Projet PGMR	5 793,54 \$
D'affecter le surplus réservé – Biosor	54 987,29 \$
D'affecter le surplus réservé – Site de compostage	7 806,00 \$
D'affecter le surplus réservé – Matériaux secs	33 538,62 \$

Pour une somme totale de	102 125,45 \$
--------------------------	---------------

ADOPTÉE à l'unanimité

3.3. Affectation des soldes disponibles de règlements d'emprunts fermés aux résultats au 31 décembre 2019

Sur une proposition de M. Luc St-Denis, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

R.3829	
20.03.18	D'affecter le SDREF – Règlement # 38-Construction et équipements 35 264,00 \$
	D'affecter le SDREF – Règlement # 40 (Bacs roulants) 22 468,50 \$
	Pour une somme totale de 57 732,50 \$

ADOPTÉE à l'unanimité

3.4. Présentation des états financiers au 31 décembre 2019 par la firme Amyot, Gélinas

M. Patrice Forget de la firme Amyot Gélinas présente le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 accompagné de M. Matthieu Ouimet.

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, appuyée par Mme Pascale Blais, il est résolu :

R.3830	
20.03.18	D'accepter les états financiers annuels au 31 décembre 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. PROCÈS-VERBAUX

4.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2020

Sur une proposition de Mme Monique Monette-Laroche, appuyée par M. Jean-Guy Galipeau, il est résolu :

R.3831	
20.03.18	D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2020, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. CORRESPONDANCES

MELCC (Réception de l'avis d'éligibilité dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage pour la somme de 325 800 \$, pour l'agrandissement du site de compostage)

RECYC-QUÉBEC (Demande d'aide financière non retenue dans le cadre du programme Appel de proposition pour le soutien aux initiatives de recyclage et de valorisation des résidus de gypse et de résidus fins)

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 45

- Municipalité de L'Ascension
- Municipalité de Lac Sagouay
- Municipalité de La Macaza
- Municipalité de Nominique
- Ville de Rivière-Rouge
- MRC des Laurentides
- MRC des Pays-D'en-Haut

MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION (Service à La Carte- Patrouille Verte)

6. DÉVELOPPEMENT

6.1. PGMR conjoint 2016-2020

6.1.1. Bulletins des déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale. Ce bulletin a comme objectif d'informer les municipalités pour sensibiliser leurs citoyens à de bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

6.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie

6.2.1. Demande de subvention - Tricentris

CONSIDÉRANT QUE Tricentris offre à ses municipalités membres une subvention de 0,50 \$ par habitant permanent;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités suivantes : L'Ascension, Lac Saguy, La Macaza, Nominingue et Rivière-Rouge participent à la patrouille verte 2020 et qu'elles désirent se prémunir de cette subvention dans un projet commun.

Sur une proposition de M. Steve Perreault, appuyée par Mme Kathy Poulin, il est résolu :

R.3832
20.03.18

Que ces municipalités mandatent la RIDR pour faire une demande en leur nom au programme Amélioration de la performance de Tricentris, de plus, autoriser M. Marc Forget, directeur général, à signer les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.3. Entente intermunicipale

6.3.1. Disposition des matières résiduelles de la MRCPDH en attente de la signature de la nouvelle entente

CONSIDÉRANT QUE la MRCDL et les 5 municipalités du sud de la MRCAL travaillent actuellement à élaborer une nouvelle entente intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE les membres potentiels restants, dans le cas de la poursuite des opérations et par conséquent de la non-dissolution de la RIDR, ont conclu une entente de départ avec la MRCPDH;

CONSIDÉRANT QUE les délais de renouvellement de la nouvelle entente ne sont pas de la responsabilité de la MRCPDH;

CONSIDÉRANT QUE tant que la nouvelle entente n'est pas en vigueur, l'entente actuelle se poursuit pour un délai de 3 mois à moins que la ministre prolonge le délai;

CONSIDÉRANT l'article 17 de l'entente intermunicipale relative à la RIDR;

CONSIDÉRANT QUE les frais pour la MRCPDH d'apporter ses matières au site de la RIDR sont plus élevés versus le site de la RIADM ou de Sainte-Sophie et que les membres comprennent les impacts financiers;

R.3833
20.03.18

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

D'autoriser la MRCPDH, à partir du 11 avril, à acheminer ses matières, déchets ultimes et encombrants, au lieu de son choix, étant entendu que ladite autorisation n'entraîne en aucun cas la fin des obligations contractuelles souscrites par la MRCPDH aux termes de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE à la majorité

6.4. Projet de réemploi

CONSIDÉRANT QUE le rapport de la firme de consultant Chamard (février 2018) recommandait à la RIDR de mettre en place un programme régional structuré de réemploi;

CONSIDÉRANT QUE la RIDR veut se distinguer des offres privées en faisant partie d'un plan régional de GMR ayant comme objectif à long terme : ZÉRO DÉCHET;

CONSIDÉRANT QUE la RIDR désire travailler en collaboration avec les organismes de son territoire qui œuvrent dans le domaine du réemploi d'objets usagés notamment les matériaux de construction;

CONSIDÉRANT QUE le projet de récupération de portes et fenêtres usagées pour fin de réemploi fonctionne bien à la RIDR, que la clientèle apporte en grand nombre des matériaux de construction usagés qui sont en bon état et demande toujours plus d'acheter diverses catégories de matériaux de construction et que cela demanderait une infrastructure dédiée à cet usage (ex. bâtiment d'entreposage);

CONSIDÉRANT QUE certaines entreprises, commerces hôteliers et autres du territoire de la RIDR pourraient se débarrasser de plusieurs objets usagés en bon état, mais que cela demande un espace important d'entreposage;

CONSIDÉRANT QUE la RIDR souhaite connaître le potentiel de matériaux de construction pour fin de réemploi qui pourraient être acheminés à la RIDR et redistribués aux organismes qui voudraient en faire la vente;

CONSIDÉRANT QUE l'Action Bénévole de la Rouge souhaite réaliser une étude de faisabilité pour optimiser la réception, le tri, le conditionnement, la vente ou le recyclage d'objets usagés en provenance principalement des municipalités du sud de la MRC d'Antoine-Labelle ainsi que la réception, le tri, le conditionnement, la vente ou le recyclage des matériaux de construction acheminés actuellement à la RIDR en provenance de son territoire;

Sur une proposition de Mme Céline Beauregard, appuyée par M. Daniel Charette, il est résolu :

R.3834
20.03.18

Que la RIDR informe l'Action Bénévole de la Rouge de son intention de collaborer aux démarches pour faire réaliser dans un premier temps une étude de faisabilité pour le réemploi d'objets usagés principalement les matériaux de construction usagés. Une somme de 500 \$ est demandée comme contribution et sera prise à même le budget honoraire professionnel.

ADOPTÉE à l'unanimité

7. GESTION DES RESSOURCES

7.1. Ressources financières (Partie II)

7.1.1. Présentation des états financiers 29 février 2020

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 29 février 2020.

7.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Daniel Charette, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

**R.3835
20.03.18**

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 22 janvier au 11 mars 2020:

- Des chèques numéro 13926 à 13963 pour un montant total de 120 479,60 \$ \$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 649 117,17 \$;
- Les salaires pour les périodes de 3 à 10 du 13 janvier au 6 mars 2020, totalisant la somme de 67 145,96 \$.

Le tout totalisant la somme globale de 836 742,73 \$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds Environnemental

- AccèsD, WSP Canada Inc., Services généraux biogaz : 6 758,26 \$
- AccèsD, WSP Canada Inc., Rapport annuel réclamation GES 2019 : 1 958,65 \$

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Jean-Guy Galipeau, il est résolu :

**R.3836
20.03.18**

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période du 22 janvier au 11 mars 2020 pour la somme de 8 716,91 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

7.1.3.1. Travaux de recouvrement final et étanche, phase 3

Dans le cadre de l'appel d'offres S2019-900, pour les travaux de recouvrement final et étanche de $\pm 8\,000\text{ m}^2$ pour la phase 3. L'ouverture des soumissions a eu lieu, le jeudi 5 mars 2020, à 10 h.

<i>Nom du soumissionnaire</i>	<i>Prix (taxes incluses)</i>
Excapro Inc.	426 903,88 \$
Gaétan Lacelle Excavation Inc	546 517,96 \$
Entreprises G.N.P. inc..	606 093,01 \$
Construction FGK Inc.	671 050,89 \$

Après étude et analyse de la conformité des soumissions reçues, par la firme WSP Canada Inc.

Sur une proposition de Mme Pascale Blais, appuyée par M. Daniel Charette, il est résolu :

**R.3837
20.03.18**

D'octroyer le contrat à Excapro Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 426 903,88 \$, incluant les taxes (TPS 5% et TVQ 9.975%), et ce, conditionnel à l'obtention du règlement d'emprunt.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.4. Demande d'aller en appels d'offres

7.1.4.1. Disposition de matelas

Sur une proposition de M. Daniel Charette, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

**R.3838
20.03.18**

D'aller en appel d'offres pour la disposition des matelas.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.2. Ressources humaines

7.2.1. Dépôt de la déclaration relative au recensement des parties apparentées à la Régie

Francine A. Bélisle	Georges Décarie	Alain Otto
Céline Beaugard	Gisèle Dicaire	René Pelletier
Robert Bergeron	Joseph Dydzak	Steve Perreault
Pascale Blais	Jean-Guy Galipeau	Maurice Plouffe
Steve Bouchard	Jacques Gariépy	Pierre Poirier
Nadine Brière	Sylvain Gélinas	Kathy Poulin
Claude Charbonneau	Marc L'Heureux	Linda Robert
Daniel Charette	Monique Monette-Laroche	Luc St-Denis
Denis Charette	Steven Larose	Benoit Thibeault
Pascal De Bellefeuille	Jean-Philippe Martin	Timothy Watchorn

8. OPÉRATION

8.1. Dépôt des statistiques annuelles d'enfouissement et de récupération

Aucun suivi.

9. ENVIRONNEMENT

9.1. Suivi du comité vigilance du 28 novembre 2019

Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 28 novembre 2019

- Suivi sur la population des goélands, un plan d'action sera élaboré lors de la rencontre du comité de gestion de la faune;
- Suivi des eaux souterraines et de surface et surveillance environnementale du biogaz;
 - Les différentes analyses requises par le REIMR (Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles) ont toutes été présentées et commentées et sont à la satisfaction des membres du comité;
- L'ajout d'un débitmètre en 2019 et l'installation de 5 puits de captage en 2020 auront pour effet de réduire les odeurs et d'augmenter la destruction du méthane.

10. COMMUNICATION

11. INFORMATION

11.1. Rapport du directeur général

- Rencontre des citoyens de la Ville de Rivière-Rouge lors de la séance du 10 mars 2020;
- Visite prévue des installations du Complexe environnemental le 14 avril 2020 par le personnel du CISSS qui touche les matières résiduelles;
- Mise en place d'actions pour diminuer les risques de contamination par le COVID-19;
- Suivi sur le tonnage des déchets ultimes.

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a été annulée considérant que la séance s'est tenue à huis clos.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Daniel Charette propose la levée de la séance à 19 h 55.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3839
20.03.18

Robert Bergeron

Président

Marc Forget

Directeur général et secrétaire-trésorier
